

# Compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation versés en 2019

Septembre 2020

**Conformément à l'article 321-122 du Règlement Général de l'AMF, le présent compte-rendu porte sur les frais d'intermédiation et précise les conditions dans lesquelles Mirova a eu recours à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres (SADIE)<sup>1</sup> au cours de l'exercice 2019.**

Conformément aux exigences réglementaires, les frais d'intermédiation font l'objet de conventions écrites (dits « accords de commissions partagées ») avec les brokers de Mirova les mieux évalués et font l'objet d'une évaluation périodique par Mirova. Ils ont représenté un montant supérieur à 500 000 euros en 2019.

Les frais d'intermédiation payés au titre de l'année 2019 présentant un intérêt direct pour les OPCVM se répartissaient ainsi :

- 58% correspondaient aux frais relatifs au service de réception et de transmission d'ordres et au service d'exécution d'ordres,
- 42% correspondaient aux frais relatifs aux services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres.

| Montant des frais selon les catégories de fonds en 2019 (en euros) |                             |                              |                     |
|--|-----------------------------|------------------------------|---------------------|
| Catégorie de fonds   | Somme des frais d'exécution | Somme des frais de Recherche | Total des frais     |
| FCP  | 348 626.91                  | 153 042.18                   | 501 669.09          |
| FCPE   | 144 691.44                  | 107 129.41                   | 251 820.85          |
| SICAV  | 1 186 980.71                | 982 075.63                   | 2 169 056.34        |
| MANDAT   | 39 728.68                   | 0.00                         | 39 728.68           |
| <b>Total général</b>   | <b>1 720 027.74</b>         | <b>1 242 247.22</b>          | <b>2 962 274.96</b> |

Enfin, les frais de services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres reversés à des prestataires tiers dans le cadre des accords de commissions partagées ont représenté 41% du montant total des frais d'intermédiation supportés au cours de l'exercice 2019.

La sélection, la notation et la rémunération des services d'aide à la décision d'investissement ou d'exécution d'ordres est encadrée par une procédure et une politique se référant aux principales obligations réglementaires en la matière.

<sup>1</sup> Conformément à l'instruction AMF 2007-02, ne sont pas considérés comme des SADIE les services suivants : les services d'évaluation des portefeuilles, l'achat ou la location d'ordinateurs, le paiement de services de communication tels que les réseaux électroniques et les lignes téléphoniques dédiée, l'inscription à des séminaires, l'abonnement à des publications, le paiement de voyages, loisirs, le paiement de logiciels et notamment les systèmes de gestion d'ordres et les logiciels d'administration comme les traitements de texte ou programmes de comptabilité, L'adhésion à des associations professionnelles, l'achat ou la location de bureaux, le paiement du salaire des employés, la fourniture d'informations publiques, les paiements directs en espèces, les services de conservation ou d'administration d'instruments financiers.



Plus généralement, Mirova a mis en place une politique de détection, de prévention et de gestion des conflits d'intérêts.

L'ensemble de ces politiques sont disponibles sur le site Internet de Mirova : [www.mirova.com](http://www.mirova.com)

## **Avertissement**

Le présent document est fourni uniquement à des fins d'information. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif à partir de sources que Mirova estime fiables. Mirova se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. Mirova ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers.



#### **MIROVA**

Société de gestion de portefeuille - Société Anonyme  
RCS Paris n°394 648 216 - Agrément AMF n° GP 02-014  
59, Avenue Pierre Mendès France – 75013 – Paris  
Mirova est un affilié de Natixis Investment Managers

#### **NATIXIS INVESTMENT MANAGERS**

Société anonyme  
RCS Paris 453 952 681  
43, Avenue Pierre Mendès France – 75013 – Paris  
Natixis Investment Managers est une filiale de Natixis.

#### **NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL**

Société de gestion de portefeuille - Société Anonyme  
RCS Paris 329450738 Agrément AMF n° GP 90-009  
43, Avenue Pierre Mendès France – 75013 – Paris  
Natixis Investment Managers International est un affilié de Natixis Investment Managers.

#### **MIROVA US**

888 Boylston Street, Boston, MA 02199. Tel : 212-632-2800  
Mirova US est une filiale implantée aux États-Unis, détenue par Mirova. Mirova US et Mirova ont conclu un accord selon lequel Mirova fournit à Mirova US son expertise en matière d'investissement et de recherche. Mirova US combine sa propre expertise et celle de Mirova lorsqu'elle fournit des conseils à ses clients.

An affiliate of: